Formation intra-entreprise (dédiée)

Formation Sage 50 Liasse Fiscale

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de paramétrer son logiciel afin de réaliser et télédéclarer ses liasses fiscales selon la législation en vigueur.

Lieu

A distance (préféré) ou dans vos locaux.

Durée

1 jour (7 heures).

Public concerné

Utilisateurs de Sage 50 Liasse Fiscale.

Prérequis

• Pratique de la comptabilité et des déclarations fiscales.
• Utilisation courante de l'environnement Windows.

Matériel et logiciel

Chaque participant doit disposer d'un ordinateur équipé du logiciel qui fait l'objet de la formation. Pour les formations à distance chaque participant doit également disposer d'une connexion Internet et d'un téléphone ou d'un ordinateur équipé d'un micro/haut-parleurs (micro-casque recommandé). La solution de visio-conférence que nous utilisons permet de suivre la formation depuis n'importe où, que ce soit en télé-travail ou depuis l'un des sites de son entreprise. Les appels téléphoniques sont gratuits depuis 34 pays, les appels internet sont totalement gratuits.

Support de cours

• Pédagogie active et participative.
• Support de cours remis en fin de session.

Plan de formation

Installer et gérer son dossier

• Installer et paramétrer Sage 50 Liasse Fiscale et directDéclaration.
• Créer et paramétrer un dossier.
• Créer et gérer ses exercices.
• Récupérer d'anciens dossiers (Sage 50 Liasse Fiscale).

Gérer les données comptables

• Régime d'imposition et codifications.
• Enrichir et personnaliser le plan de comptes.
• Personnaliser les journaux comptables.
• Saisir ou importer la Balance issue du logiciel de comptabilité (N et N-1).
• Saisir des opérations diverses.
• Paramétrer les formats d'importation.

Gérer la liasse fiscale

• Paramétrer les rubriques de la liasse.
• Gérer les rubriques (ajout/modification).
• Installer la mise à jour fiscale.
• Effectuer le contrôle de cohérence.
• Analyser la fourchette des comptes.
• Le détail des comptes.
• Editer sa liasse fiscale.
• Effectuer la télétransmission de sa liasse (télédéclaration EDI TDFC).
• Lancer l'archivage de la liasse.
• Réaliser la sauvegarde fiscale des données.
• Procéder à la clôture d'exercice.
• Passer à l'année suivante.

eSolution

Immeuble 19
Les Nouveaux Horizons
78990 Elancourt
France
Tel : +33 1 85 40 18 00
Web : gestion-compta-paye.com
Email : infos@gestion-compta-paye.com